

- Disposer d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux compétences exigées d'au moins Un (01) an.
- Disposer des qualifications et les compétences adéquates pour le poste à pourvoir.

ARTICLE 3 : Les listes des candidat(e)s présélectionné(e)s pour passer les épreuves du concours, seront publiées sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Le classement final des candidat(e)s retenu(e)s ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom de candidat ;
- La référence du poste « Réf : 11/2024 » ;
- L'intitulé du poste : « Administrateur de 2^{ème} grade en droit ».

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau d'ordre au siège de l'Agence à Rabat, au plus tard le **26 JUIN 2024** à 16 heures 30 minutes.

Le Directeur Général de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA

